2026A09 – Giratoire du Chenil

Questions – Réponses

Q1 : Bonjour, - Pouvez-vous nous confirmer qu'une déviation est envisageable pendant les travaux de nuit ? - Pouvez-vous nous confirmer qu'un alternat par feux tricolore est envisageable pendant les travaux de jour ? Merci.

R1 : Pendant les travaux de nuit, non, il n'y a pas de déviation possible dans ce secteur. Les travaux se font sur chaussée réduite. Pendant les travaux de jour, il n'y aura pas de feux tricolores car les alternats de jour sont interdits sur la RD810.

La mise en place d'alternat n'est possible que la nuit et est soumise à l'autorisation de la préfecture.

De manière générale, la circulation à double sens doit être maintenue sur la RD810. L'organisation du chantier doit prévoir cette contrainte importante.

Etant donné la localisation des travaux, les déviations en amont ou en aval ne sont pas possible.

---

Q2 : Bonjour, Pouvons-nous fermer à la circulation l'avenue du chenil pendant les travaux ? Merci

R2 : Oui, l'Avenue du Chenil pourra être fermée si nécessaire.

---